AMBASSADE
DE
L'ANGE GARDIEN
DE LA FRANCE.

Au Roy Tres-Chreſtien & de Dieu donné

LOVIS XIV.

Et à la Reyne Regente ſa Mere, pour le bien public & particulier de tous leurs Eſtats.

Par le Sieur de B. L. C. Gentilhomme à la ſuitte de ſon Alteſſe Royale.

A PARIS,
Chez ROLIN DE LA HAYE, ruë d'Eſcoſſe, prés le Puits Certain.

M. DC. XLIX.

AMBASSADE

DE

LANGE CARDIEN

DE LA FRANCE,

Au Roy Très-Chrestien & de Dieu donné

LOVIS XIV.

Pour le sieur de B. L. C. Gentilhomme à la Suite de son Altesse Royale.

A PARIS,

Chez ROLIN DE LA HAYE, rue d'Escosse, proche le Puits Certain.

M. DC. XLIX.

AMBASSADE DE L'ANGE GARDIEN de la France au Roy tres-Chreſtien, & de DIEV donné LOVIS XIV. Et à la Reyne Regente ſa Mere, pour le bien public & particulier de tout leurs Eſtats.

SIRE,

Ie ſuis enuoyé de la part de Dieu à vos Majeſtez, pour leurs annoncer en la qualité d'Ange Tutelaire de tous leurs Eſtats, des veritez importantes, qui (quoy qu'elles ſoient le comble des graces qu'il a reſolu de leur departir) ſemblent neantmoins n'oſer plus qu'en crainte d'eſtre rebutées paraiſtre demaſquées deuant les grands Princes, ny entrer le viſage deſcouuert dans les Palais des Monarques. Veritez que leurs propres yeux n'ont pas le bon-heur de voir que de loing, tout le temps qu'ils ſont par trop occupez à conſiderer l'eſclat de leurs Sceptres, & qu'ils ne font pas cette reflexion, que l'honneur ſupreſme qui les accompagne eſt le iuſte poids de leur peſanteur. Veritez que peu de leurs Conſeillers tres aſſeurément leur diſent ainſi qu'ils ſont obligez dans leurs cabinets, ſoit qu'ils n'ayent pas eux-meſmes l'honneur de les pouuoir voir: (Aueuglez qu'ils ſont, la plus grande part de leurs intereſts) ou que les voyãt, ils n'ayent pas toute la fidelité qui eſt neceſſaire pour en acquitter, & leurs conſciences & leurs dignitez. Veritez en fin que la corruption du ſiecle & des mœurs ſemble tenir meſme viues enſeuelies dans les bouches de ces faux oracles, qui degenerant de leur miniſtere pour ſuiure leurs vains intereſts mondains, ſemblent n'oſer plus leur annoncer telles que leur preſcrit le Sauueur du monde dans ſon Euangile, quand il s'agiroit meſme de leurs teſtes, fuſſent-elles vn million de fois plus conſiderables & plus precieuſes, (quoy que ces deux ſortes de perſonnes qui ſe ſont chargées de leurs conſciences ſous caution des leurs) doiuent vn iour reſpondre du ſalut des ames de leurs Majeſtez comme du leur propre, ſi elles periſſent, manque de bons & de ſalutaires aduertiſſements. Si vos Majeſtez (ſuiuant ces deux poincts & ces deux maximes, qui peuuent ſuffir pour bien s'acquitter

de leurs dignitez) les daignent escouter & les reduire en suite en pratique, comme leur pieté me fait l'esperer, & comme il leur est mesme tres-facile en retranchant de leurs deuotions, qui font la plus-part de leurs exercices, le temps que Dieu veut tres-asseurement qu'elles employent non moins sainctement, & mille fois mesme plus vtilement à bien gouuerner & à bien regir les peuples qu'il a, & non le hazard, sainctement soumis à leurs iustes Loix & obeïssance. Ie leur dis icy, & ie les asseure de la part de Dieu (qui est le Souuerain de tous les Monarques, & qui les peut tous auec Iustice, aussi bien reduire dedans le neant, comme il leur a fait sans le meriter, la grace infinie de les en tirer, pour les colloquer au degré supresme de ses mieux aimez) que ses bontez & misericordes incomprehensibles, sont prestes aussi de verser sur leurs personnes Royalles, & sur tous leurs peuples des benedictions inconneuës à toute l'humaine sagesse, desquelles despendent tres-asseurément leur propre salut & l'entier bon-heur de tous leurs Estats. Sinon c'est en vain que tous leurs Conseils (fussent ils encore augmentez de tous les Sages de Grece) s'assemblent en leurs Louure, & dans leurs Palais, pour penser trouuer seulement le moindre remede efficace à leurs propres maux, ny pour le donner à ceux de leurs pauures peuples desolez, prests à succomber, si Dieu, qui est le Chef de tout bon conseil, & la viue source de toute sagesse, n'assiste luy mesme, & s'il ne preside dans leurs Assemblées, si son sainct Esprit qui ne peut errer n'y est escouté, & si ses Decrets tous Saincts & tous iustes n'y sont obseruez iusques au dernier, en la mesme sorte que le doiuent estre ses diuins preceptes, & de son Espouse l'Eglise Romaine. Et bien dauantage, qu'elles tiennent mesme pour tout asseuré, que quelque grande & souueraine que soit leur puissance, elles ne doiuent esperer pendant tout le cours de leurs Regnes, Regence, & leurs vies, que de ttauerses & de punitions de Dieu en grand nombre, & iamais en l'autre aucune part à la gloire de ses bien-heureux: Et la raison est (attendant qu'il plaise à Dieu d'en faire la grace à vos Majestez) ie ne diray pas que leur peu de zelle à son diuin Culte, c'est ce dont il est luy tout seul le Iuge; mais i'ay à leur dire, que le peu de soins qu'elles font paroistre en comparaison de ce qu'elles doiuent, à faire obseruer dans tous leurs Estats autant qu'elles peuuent ses diuines Loix, par le concours & les entremises des leurs iustes & legitimes, les laissent plongez & comme abismez malheureusement dans vn si grand nombre de vices effroyables, que surpassant mesme celuy des estoilles, il semble estre prest d'attirer sur eux & leurs Habitans, tous les fleaux ensemble des iustes coleres & indignations de Dieu irrité, iusques à les iuger quasi tous indignes de misericorde. Si vos Majestez se trouuent surprises & mesme estonnées de cette nouuelle, iusques à m'en vouloir icy demander d'autres tesmoignages, que l'experience que la France en void trop visiblement, & les chastimens qu'elle en ressent mesme meritoirement depuis tant d'années: Ie leur respondray, qu'elles se donnent s'il leur plaist l'honneur, que dis-je l'honneur? Ie ne

leur

leur dois pas parler en ces termes : Car ma legation & ma qualité d'Ange de lumiere, qui ne peut errer, m'obligent à leur dire cette confusion d'escouter la voix de Dieu, qui leur dit par mon ministere, que tous leurs Estats manque d'y bien faire observer leurs Loix iustes & legitimes, aussi bien des grands comme des petits, comme elles le doiuent estre, abondent en desordre, iusques à tel excez, qu'il ne paroist plus dans les maux publics & particuliers, qui semblent & qui sont en effect tout prests de les mettre au poinct de leur decadence & ruine totale, que ce seul remede efficace à tout ce qui est vray mal icy bas en terre, d'appaiser son ire preste à foudroyer iusques à n'espargner, (ie ne touche pas icy leurs personnes, elles sont sinon encore sacrées toutes deux en terre, du moins par auance la haut dans le Ciel en la qualité des Oins du Seigneur, dans les saincts mains duquel ie les laisse auec respect, pour en ordonner à ses volontez toutes adorables; mais i'ay à leur dire de tous leurs suiets,) que les ames seules qui sont innocentes, & luy sont fidelles. Mais ô source des bontez immenses de mon diuin Maistre! qui daignant vn peu soüetter les pecheurs de leurs propres verges, & les chastier mesme de leurs propres armes, dans vn temps auquel toutes leurs escrimes paressent inutiles, pour pouuoir parer ses moindres attaques, semble ne toucher leurs cœurs d'amertumes, ny leurs corps de peines, que pour obliger leurs esprits, de voir tout à découuert leur aueuglement, & à mesme temps, l'vnique remede à tous leurs malheurs, s'ils daignant vn peu faire, rentrant en eux mesmes, cette reflexion, que ce sont leurs vices qui seuls en sont cause, & qu'vn repentir de leurs demerites, & resolution faite comme il faut de meilleure vie, sont les seuls moyens capables de faire conuertir en bref le foudre des mains du Dieu des Armées, au comble des graces & benedictions qui leur sont promises, pour ne les pas voir mourir endurcis dedans leurs pechez: & pour ne se pas luy-mesme trouuer obligé d'en faire dés cette vie mesme vn exemple digne de ses iugemens à toutes les autres Nations de la terre, & de les enfin reserver en l'autre à ses derniers iugemens, iusques à leur en faire payer ric à ric sans misericorde, principal & interest tout ensemble: Et dans les mal heurs qui semblent desia heurter à leurs portes, pour les suffoquer, quel suiet de ioye pour vos Majestez, & à mesme temps pour ces miserables, qui semblent n'auoir quasi plus aucun espoir de salut, ny mesme de vie, s'inuitant l'vn l'autre à leurs funerailles, en vous disant, SIRE, l'heureuse nouuelle, que vous les pouuez tres-facilement dés cette premiere verdeur de vostre âge, auant que leur mal se forme en cangrene & vienne incurable, mettre à couuert de ses chastimens, en leur obtenant pour derniere grace qu'ils doiuent esperer dedans ce rencontre, assez de loisir pour se recõnoistre & se conuertir: Ie ne diray pas en vous repentant comme criminel, ny vous reuestant du sac & la cendre (c'est à faire à eux) mais comme innocent, en vous prosternãt auec respect & humilité les genoüils en terre, & en suppliant de cœur & de bouche ses misericordes de

vous regarder, & eux tous ensemble au trauers de toutes les tres-sacrées playes de son diuin Fils, en la qualité de son seruiteur, & son Lieutenant dans tous les Estats qu'il a bien daigné de vous confier, & eux en vn mot de tous ses Esclaues : Mais de seruiteur & de Lieutenant qui iure & promet de cœur & de bouche à sa Majesté de viure & mourir, moyennant sa grace dedans le dessein de n'auoir iamais rien de plus à cœur que ses interests : Et pour cét effet que vous estes prest d'escouter ses ordres, auec respect & humilité pour les bien tousiours vous mesme obseruer, & faire obseruer par tous vos Subjets en vous en daignant, & à eux ensemble, despartir les graces qui sont necessaires ; & non seulement il vous est facile en vous acquittant de ce deuoir, SIRE, auquel vous oblige, entre autres raisons, cette qualité de Pere des Peuples qui vous sont commis, & en vous seruant des dignes moyens, que ses bontez mesmes qui sont sans mesure, vous daignent offrir par mon ministere, lesquels ie seray prest de faire apparoir à vos Maiestez, lors qu'il leur plaira de donner le temps à les escouter, qu'elles ne sçauroiét iamais employer (quelques esleuées que soient leurs pensées, & quelques importantes que soient leurs affaires) a de plus vtiles, ny mesme à de plus serieux entretiens. Mais i'ay à vous dire, que vous le deuez dés cét orient de domination, en vous faisant voir dés à present mesme, pour iusques au dernier moment de vos iours, le veritable amy de tout bien, & l'ennemy iuré de tout mal, ou que vous deuez quitter de bonne heure ces sublimes tiltres que vous possedez de Roy Tres Chrestien, de Fils aisné de sa saincte Espouse l'Eglise, de Pere des Peuples, & les autres referuez ailleurs à vous faire voir estre plus à charge & blasme, qu'à gloire & auantageux lors qu'on les possede sans en estre digne. En attendant, SIRE, l'heureuse entrepriſe d'vn dessein si digne de vos Majestez, & qu'il plaise à Dieu vous mettre luy-mesme les armes à la main, pour bien entreprendre vne iuste guerre contre tous les vices de tous vos Estats, qui priuent vos Peuples d'vne saincte Paix pour longues années : I'ay icy à vous aduertir, & à inuiter vostre Majesté de se souuenir, que tout ainsi que le genre humain a eu besoin autrefois d'vn homme, mais d'vn homme Dieu, pour le restablir dans cét admirable estat de la Grace qu'il auoit perduë, par la seule faute du Pere commun de tous les mortels, qu'aussi vos Estats qui ne sont, pour dire la vraye verité, quasi plus Chrestiens que dans l'apparence, qui n'ont presque plus de cette solide vertu, qui iadis les faisoit briller entre les Nations, comme le Soleil entre les estoilles, & qui en vn mot sont presque accablez sous la tyrannie des vices innombrables, qui semblent y auoir mal-heureusement estably leur trosne pour les transformer, s'ils le pouuoient faire en iniquité, ont besoin d'vn homme, mais d'vn homme Roy, de nom & d'effet, pour les en purger & y restablir par le tout-puissant concours de la Grace, toutes les vertus quasi opprimées dans leur premier lustre, & qu'enfin, (heureuses Nouuelles) vostre Majesté que la Sageſſe Eternelle a fait naistre par vne espece de nouueau miracle, est sans

RBC/McU

doute destinée de Dieu, pour estre cét homme, mais cét homme Roy, qui doit accomplir dedans vos Estats toutes les merueilles qu'il a resolu d'y manifester par vos ministeres, (si ce n'est que par vn malheur qui ne se pourroit assez declarer par tous les mortels) vous ne veniez, SIRE, ce que ses bontez ne veillent permettre, à degenerer de l'inclination qu'il vous a donnée au bien, & à la vertu diuinement peinte sur vostre visage; & à mesme temps à vous rendre indigne du tres-haut dessein qu'il a de vous rendre pendant tout le cours d'vn tres-heureux Regne, vn des plus grands Princes, sur tout en vertu & en priuileges, qu'il aye iamais honoré du Sceptre icy bas en terre, & de vous combler en fin de sa gloire dans l'Eternité. Pour y reüssir moyennant sa grace, iusques à triompher de tous les Demons & de tous les vices, qui seuls peuuent estre iustement nommez vos vrais ennemis & de vos Estats, & non pas les hommes tels qu'ils puissent estre, sans en excepter aucun de ceux mesmes contre qui vos armes exercent la guerre, ayant cét honneur depuis le premier iusques au dernier, d'estre tous vos freres, ainsi appellez par la sacrée bouche de Iesus-Christ mesme, qui leurs a acquis en les rachaptant aussi bien que vous au pris de son sang, cette qualité & bien dauantage iusques à les nommer estre les siens mesmes. Ie vous dis icy, & ie vous asseure de la part de Dieu, que quoy que ce soit ne manquera iamais à vos entreprises, tant qu'elles seront iustes & conformes à ses volontez toutes adorables. Et vous pouuez mesme tenir pour certain, que vous n'aurez pas plutost commancé à prendre le soin de ses interests (que vous deuez, SIRE, toute vostre vie preferer aux vostres tels qu'ils puissent estre) qu'il le benira de telle maniere que vous en verrez moyennant sa grace, chaque iour respondre les iustes effets à vos saincts desirs, & que vous verrez que luy-mesme aura vn soin singulier de vous & de tout ce qui vous regarde, iusques là de voir vos deux Majestez, en fin obligées d'en faire par tout retentir les voutes de leurs Cathedrales, & mesme de toutes les autres Eglises de tous leus Estats, d'Actions de Graces, & de *Te Deum*. Apres quoy vous luy pouuez, SIRE, en toute asseurance, mais auec respect & humilité demander en bref vos neccessitez, & de tous vos peuples, telles qu'elles soient, sur la confiance qu'il est assez bõ & assez puissant pour vous donner mesme & à eux ensembles, iusques aux delices auec abondance. Si pour cét effet il faut de la Grace, comme sans icelle vous ne pouuez rien faire qui luy plaise & soit agreable. Souuenez-vous, SIRE, qu'il en est la source, qui ne peut iamais en estre espuisée, la fœcondifiant tousiours au delà de ce qu'il en tire pour combler de felicitez tous les bien-heureux qui sont dans la gloire, & qu'il se delecte de verser sans cesse sur tous les mortels plus que suffisante pour les y faire vn iour paruenir, & y posseder pour l'Eternité sa diuine Essence, l'vne & l'autre incomprehensibles, iusques à ne pouuoir estre mesurées que par la seule aulne de ses connoissances. S'il faut des miracles (qui ne se doiuent iamais demander sans estre esclairé du diuin Esprit) il en

fera, SIRE, plouuoir des milliers du supresme trosne de son seul pouuoir s'il les iuge ainsi estre necessaires, luy estant dautant plus facile qu'au recit du sainct Euangile, qui est infaillible, il n'y a point d'homme pour tel qu'il puisse estre qui croye en luy, comme il appartient, & à son Espouse l'Eglise Romaine, qui n'aye receu de luy ce pouuoir dans le sainct Baptesme, d'en faire, assisté de sa permission, vn nombre indicible, iusques à d'aussi grands & de plus grands mesme que son diuin Fils n'en a operé icy bas en terre. S'il faut du pouuoir pour executer tous vos desseins iustes, vous sçauez assez qu'il ne l'a pas moins donné qu'absolu à vos Majestez. Mais souuenez-vous que pour en vser ainsi que dessus, il vous promet mesme de vous assister, s'il est de besoin du Diuin pouuoir qu'il a iusques au point de souueraineté sur ses Creatures, telles qu'elles soient, que rien ne resiste au Ciel, en la Terre, dans le Purgatoire, & dans les Enfers, à ses volontez quand il parle en Maistre. S'il faut de l'amour pour vos interests, & l'obeïssance dans tous vos suiets, il grauera l'vn dedans tous leurs cœurs, & imprimera l'autre dans tous leurs esprits en des caracteres qui ne s'y pourront iamais effacer, pour vous en former vne citadelle & vn rampart mesme à tous vos Estats, afin de les rendre inuincibles à toutes les autres puissances de la terre ensembles, qui n'auroient pas, SIRE, cette qualité d'estre vos amis, outre que de sa & par vne grace qui semble leur estre comme naturelle il n'y en a point qui ne soit tout prest d'employer, s'il estoit besoin, sa vie & ses biens (ainsi qu'ils le doiuent) pour les conseruer & vous les accroistre auec Iustice, & qui cependant n'attendent vos ordres auec respect & auidité pour les obseruer auec plaisir. Mais i'ose bien plus icy auancer (en presumant bien de leur pieté) qu'il n'y en a point depuis le premier iusques au dernier, qui n'espere en bref auoir cét honneur de vous seconder en vne si saincte & iuste entreprise; & bien d'auantage qui ne soit tout prest d'obeïr à Dieu & luy satisfaire (s'il le veut ainsi) par des penitences qui ne pourront mesme trouuer des exemples que dans les premiers siecles de l'Eglise. S'il vous faut dequoy tres notablement soulager vos pauures Peuples desolez prest à succober, dequoy subuenir à vos affaires presentes, iustes & legitimes, dequoy en vn mot desgager tout vostre Domaine Royal, quasi absorbé, (le fut il de plus de dix millions d'or) c'est icy où il pretend faire iusques à des miracles inconnus à toute l'humaine Sagesse, pour vous faire en bref recouurer des sommes plus que suffisantes pour y subuenir, (ie ne diray pas sans interesser qui que ce puisse estre, puis que la Iustice qu'il a par essence vous le fait assez icy sous-entendre) mais par des moyens tous saincts & tous iustes que sa seule grace fera apparoir auant qu'il soit peu par mon ministere, ne deuoir pas moins estre fauorables à quantité d'ames que tous les merites, (sans en excepter seulement le moindre) de la Passion du Sauueur du monde. Propositions, SIRE, certes bien hardies, & qui pourroient mesme dans les indigences presque generales de tous vos Estats, passer pour folies au plus haut de-

degré, dans tous les esprits de ceux qui ne voyent simplement les choses que des yeux du corps, & ne se confient qu'en l'humaine force, mais qui peuuent estre iugées raisonnables, & tres raisonnables à faire à celuy, qui ne pouuant estre guidé d'autre esprit que celuy qui est l'Autheur de mon estre, sçay qu'estant tousiours assisté de luy, ie puis aussi tout sans rien excepter, ce qui luy peut plaire, sans toutesfois rien presumer icy des forces que i'ay toutes par emprunt de ses seules graces, mais par vn emprunt qui me les fera toutes posseder auec Iustice dans toute l'espace de l'Eternité. Partant, SIRE, ne vous restant plus rien à souhaiter de la part de Dieu, pour vous acquitter du plus bel employ de tous les Monarques, autre chose que il daigne luy-mesme se donner à vous, pour gage infaillible des hautes promesses qu'il luy plaist de faire à vos Majestez, iusques à leur promettre de les combler mesme en fin de sa gloire dans toute l'espace de l'Eternité, il ne reste aussi plus rien à vous dire, pour vous obliger de prendre l'espée de vostre Iustice, & la receuoir des mains de Dieu mesme, afin d'enroller vos Peuples dessous ses Bannieres & vos Estendards, & de les mener munis de sa grace, à vne victoire qui est asseurée, mais la plus celebre que puissent iamais remporter au monde, & dessus le monde toutes les Puissances de la terre ensemble. Sinon qu'il n'est point de mois dans l'année, de semaine au mois, ny mesme de iour dedans les semaines, que son diuin Fils ne s'offre luy-mesme tout entier à vous, & mesme pour vous corporellement à son diuin Pere, au tres-Adorable (à tous les Esprits qui sont dans la gloire, à tous les mortels, & aux demons mesmes) Sacrement qui est dessus vos Autels, & qui contient tout sans rien excepter. Cette plenitude de Diuinité, qui seule est capable de former l'obiet de la complaisance de toutes les trois Diuines Personnes de la Trinité, & d'estre le comble de la Beatitude des intelligences paistries de gloire & de saincteté, qui auec nous doiuent enuironner sans cesse son rosne, pour vous obliger reciproquement, mais par vn eschange qu'est bien inesgal d'estre tout à luy en action de grace & reconnoissance, & de vous confier tout à sa conduite, qui seule vous peut faire reussir dans tous vos desseins. Ce que faisant, SIRE, vous pouuez oser auec respect & humilité, mais sans hesiter & sans presumer, quoy que ce puisse estre des forces humaines (eussiez vous en main & sur vostre teste, les Sceptre & Couronne de toute la terre composée de celles de tous les Monarques) generalement tout ce qu'il plaira à son sainct Esprit de vous suggerer, (ie tremblerois, SIRE, en disant icy par mon ministere, si ie n'estois pas exempt de misere;) Car quoy que ie sois par sa seule grace vn de ceux qui ont l'honneur d'approcher le plus prés son trosne: Ie me reconnois tellement indigne d'estre son organe (mon estre borné, quoy que tres sublime, estant comparé à ses Excellences qui sont infinies) que i'oserois mesme quasi refuser cette qualité, si apres m'auoir tout entier soumis à ses volontez, il ne me l'auoit tout exprés donnée, pour venir icy donner des conseils à vos Majestez, qui ne les sçauroient iamais [illegible]

SIRE, ce que i'ay à dire à vos Majestez de la part de Dieu, pour premiere Audience de cette Ambassade, que ie finiray en leur enioignant tres-expressément de sa mesme part, (Ie veux dire, SIRE, à vostre Conseil, pour ne pas icy ternir l'innocence d'vne Majesté, qui ne sçachant pas ce que c'est d'offense, pour le moins griefue, ne peut estre aussi iustemét blasmée, de ce qui se passe d'iniurieux à Dieu dedans ses Royaumes, d'onereux aux Peuples dedans ses Estats, ny de ce qui peut obscurcir l'esclat de sa renommée, deuant tous les Peuples qui ne l'enuisage qu'auec respect) de cesser en bref le siege posé depuis six semaines deuant cette grande Ville populeuse, qui a cét honneur de former le Chef de tous vos Estats, en les auisant & les inuitant de se souuenir que ce qui en peut fournir de pretexte, est plus vn effet des iustes coleres de Dieu irrité, que d'opposition de vos pauures Peuples à vos volontez, puisque tous ensembles font assez cõnoistre dans vn temps auquel vos Armes sont prestes de rauir leurs vies contre vostre gré, qu'ils vous sont fidelles iusques à ce poinct, mais par vn vray zele qui ne ressent rien de leurs interests, n'en ayant point d'autres en but que les vostres, de faire par tout retentir leurs voix dedans son enceinte & ses abanlieux, de vœux & de cris de VIVE LEVR ROY. Ce qui estant, SIRE, comme Dieu en est luy-mesme tesmoin, vous doit obliger, (ie veux dire encore tout vostre Conseil, pour ne pas icy imprimer le moindre scrupule en l'esprit d'aucun de vos Peuples, que vous minutiez leur ruine & leur perte, dans vn tẽps auquel vos inclinations vrayement Royalles, vous font estre prest d'exposer vous mesme, s'il estoit besoin, & le sang Royal qui coule en vos veines, & vostre vie mesme, quelque precieuse qu'elle puisse estre, pour leur conseruer celle qu'ils croiroiẽt quitter à regret pour toute autre cause, que pour l'interest de Dieu, & de ceux de vos Maiestez) de faire poser d'vne part & d'autre les Armes à vos Peuples, pour les laisser tous plus vtilement recourir à celles de la Penitence, seules suffisantes de faire poser celles de Dieu, mesme iusques à l'obliger de les faire en bref ioüir de la Paix, si fort desirée de toute la terre. Vos Majestez, SIRE, y sont obligées par mille raisons, que vostre bas âge ne m'obligeant pas de vous expliquer icy plus au long, il me suffira pour bien m'acquitter de mon Ambassade, de dire, MADAME, que comme il a pleu à Dieu vous choisir, pour estre Regente de tous les Estats du Roy vostre Fils, que c'est vous aussi à qui cét aduis importe & s'addresse, qui y estes obligée: mais iusques à ce poinct, que si vous manquez à en acquitter vostre conscience, & la dignité que vous possedez, que vous serez seule, & vostre Conseil, en premier item de l'Arrest que Dieu vous doit prononcer, & à eux ensemble au iour effroyable de ses Iugemens; fussiez-vous, MADAME, d'ailleurs toute saincte, coupable de tous les maux & desordres qu'a desia produit, & que va produire vne tres funeste & cruelle guerre, puis poinctées, vous [illegible] Subiets du Roy & les vostres, contre qui vos Armes sont desia [illegible] les mains, & ployent leur col à tout ce que vous

pouuez exiger & demander d'eux, iuſte & raiſonnable, pour ne ſe pas voir à la fin contraint de prendre à regret le fer & les armes pour ſauuer leur vie de la cruauté de ceux, qui ayant depuis tant d'années ſi indignement abuſé des Noms & authoritez de vos Majeſtez, pour rauir leur biens, iuſques aux ſalaires de leurs trauaux meſmes, ne demandent plus rien moins que leur ſang & leur propre chair, pour s'en regorger comme des Lions, qui ont conſpiré leur ruine totale. Et pour ſecond poinct, qui le doit conclurre ſans aucun appel, que Dieu qui n'a point d'eſgard aux perſonnes ny aux qualitez, vous fera ſouffrir en corps & en ame, & à eux enſemble, dans toute l'eſpace de l'Eternité, (à moins que d'en faire vne penitence qui ſurpaſſe celle des Anachoretes) toutes les rigueurs, peines, & punitions dedans les Enfers, que meriteront tous les crimes enſembles, & chacun de ceux en particulier, qui ſe commettront par les deux Armées, leſquels vous n'aurez voulu empeſcher, en le pouuant faire, puiſque, ſans qu'il ſoit icy beſoin de vous en authoriſer la creance, par vn nombre infiny de paſſages des Hiſtoires ſainctes, le ſeul dire d'vn Philoſophe Payen peut ſuffir, que (quiconque n'empeſche pas le vice le pouuant, le commande, l'authoriſe & le permet) tirant apres ſoy cette conſequence, qu'il en doit auſſi ſouffrir chaſtiment en la meſme ſorte, que ſi il l'auoit luy-meſme commis. Apres quoy, MADAME, le Roy s'en deſcharge ſur voſtre conduite, & il luy ſuffit de vous regarder comme la Tutrice de ſa Majeſté, & la Directrice de toutes ſes affaires, pour vous ſembler dire, que dés cet inſtant il s'en laue les mains deuant Dieu & deuant les hommes; & il le peut faire auec iuſtice pendant tout le temps que voſtre Regence luy ſert de caution, iuſques à l'exempter d'eſtre debiteur. Vous y penſerez, s'il vous plaiſt, MADAME, comme à vne affaire de haute importance, c'eſt à dire en bref & ſerieuſement; & vous pouuez meſme, auec iuſtice, obliger tous vos Conſeillers d'Eſtat & de conſcience, de mettre eux-meſmes la main à la leur, pour que ceux MADAME, qui ſe trouueront ne vous auoir pas dedans ce rencontre, & en pluſieurs autres, donné des conſeils conformes au deuoir qui les y oblige; ſe diſpoſent en bref à vous reparer le tort indicible qu'ils ont fait à la Majeſté du monde, iuſques-là, la plus digne d'eſtre aymée & d'eſtre honorée de tous ſes ſujets, puis que vous auez autant de teſmoins de voſtre bonté, & de leur malice, comme vous auez quaſi de Sujets. Sinon ie leurs dis de la part de Dieu, qu'il ſçaura tres-bien leurs en faire vn iour, & peut-eſtre en bref, rendre fort bon compte, & les en punir proportionément à leurs démerites. Apres quoy, MADAME, pour y bien penſer, ie m'en vais laiſſer vos deux Majeſtez, & tout leurs Conſeils, dans les mains de Dieu, implorant pour elles, & pour l'auantage de tous leurs Eſtats, qu'il a bien daigné de me confier, autant que mon zele vny & conjoint à ſa charité me peuuent inuiter, ſes graces, faueurs, & miſericordes.

Ainſi ſoit-il.

Le Secretaire de cette Ambaſſade, qui a eu l'honneur de tracer à leurs Maieſtez ces generalitez, ſous les heureux nom & auſpice de l'Ange Gardien de leur Monarchie, ſera preſt, quand il leur plaira, d'en ſouſmettre à la ſolidité de leurs iugements, aſſiſtées de leurs principaux Conſeillers d'Eſtat & de conſcience, les particularitez (auec tous les humbles reſpects, & la retenuë que tout homme, autant ſage que Zelé y doit apporter, pour ne pas iamais offenſer en rien, notamment à tort, qui que ce puiſſe eſtre, & de leur faire ſur tout apparoir ſuffiſamment, dequoy ne pouuoir pas eſtre iuſtement repris de temerité touchant cet article, qui concerne le dégagement de tout leur Domaine Royal, & en la maniere qui y eſt ſpecifiée. Et il ſe ſeroit luy-meſme donné cet honneur de leur aller preſenter l'exemplaire de cet imprimé, ſi la liberté de ſortir Paris, la difficulté des paſſages, & autres raiſons ne l'en auoient pas priué à regret, en ne luy laiſſant pour ſatisfaction que cette eſperance, que la meſme grace qui les leur enuoye, ne manquera pas de leur mettre en main, par le miniſtere de quelques perſonnes, qui ayant l'honneur de les approcher, auront ie m'aſſeure aſſez de pieté & d'affection, meſme pour leurs intereſts, pour n'y pas manquer, ainſi qu'il les en oſe icy ſupplier, puis qu'il ne peut encore vne fois auec regret auoir cet honneur d'aller à preſent leur faire connoiſtre par ce comble de ſon Zele à leurs intereſts, iuſques à quel point il eſtime la qualité d'eſtre vn de leurs plus Zelez ſeruiteurs, ainſi que pour gages leurs confirmeront dix ans de ſeruices qu'il a eu l'honneur de rendre à leurs Maieſtez, dedans les notables emplois qu'il a exercez dedans leurs Armées, & que leurs teſmoigneront quand il leur plaira & ſes Commeſſions & certificats, qui pour plus notable aſſeurance luy ont meſme merité pour gages de la bien-veillance de ſon Alteſſe Royale, l'honneur & la qualité d'eſtre l'vn des Gentilshommes à ſa ſuitte.

Apres quoy & l'Ange & le Secretaire mettent aux pieds de leur IESVS *crucifié toutes les louanges & benedictions que leurs Maieſtez & tous leurs ſuiets leurs pourroient donner de ces tres-heureuſes Nouuelles, puiſque Dieu en eſt luy tout ſeul l'Autheur, qu'ils n'ont en but que les eternelles. Et en attendant les autres Audiences de cette Ambaſſade, ils font eſperer en bref la Harangue, mais Harangue de tres-haute importance de ce meſme eſprit plain de charité, à vne des plus pieuſes & Illuſtres Dames de la Terre, ſi ſes bontez daignent, comme ils l'eſperent & ils l'en coniurent, faire part aux Peuples des hautes eſperances qui luy ſont données par icelles. Et les Reception, Reſponſe, & Regal de leurs Maieſtez à cet Ange enuoyé du Ciel, & à ſon reſpect au Secretaire de ſon Alteſſe (celeſte, qui aura l'honneur d'apposer au bout de cette Ambaſſade, quand elle ſera heureuſement faite, ſon nom tout au long du Recueil, qu'il en laiſſera pour gage du Zele qu'il a pour toute la France, afin que tous ſes Habitans & autres, qui pourroient auoir beſoin de ce qui eſt à ſon pouuoir, il les puiſſe, iuſques au moindre d'iceux, (comme il le ſouhaite) ſeruir en tout ce que Dieu, ſon ame, & les intereſts de leurs Maieſtez luy pourroient permettre.*

FIN.